

Quasi usufruit précisions du fisc

Par CLipper	

Bonjour,

Je n'ai pas retrouvé le fil de Bazille je crois qui parlait (le fil) de quasi usufruit..

Je mets ici un article d'un site de notaires qui parle d'une nouvelle précision de l'administration fiscale a ce dujet:
[url=https://actavie.notaires.fr/articles/donation-avec-quasi-usufruit-precisions-fisc-355.htm]https://actavie.notaires.fr/articles/donation-avec-quasi-usufruit-precisions-fisc-355.htm[/url]

Bonne journée